

Image not found or type unknown



## Absence de l'avocat de mon ex à la fin du divorce

Par **davlec**, le **11/11/2015** à **09:56**

Bonjour

Mon avocat vient de me transmettre un mail notifiant la radiation du divorce car l'avocat de mon ex épouse ne s'est pas présenté lors de l'audience .

Mon avocat me notifie que la demande n'est plus recevable.

Pouvez vous m'expliquer un peu plus le terme "plus recevable "

est ce que le fait que son avocat ne ce soit pas présenté peu jouer en ma faveur?

Merci d'avance

Cordialement

DL